

## COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION PERMANENTE

DU 30 MAI 2016

Comme à chaque Commission Permanente, nous sommes à la recherche d'économies à réaliser. C'est ainsi que nous avons revu les contrats passés avec des sociétés extérieures chargées des prestations de nettoyage des bâtiments du Conseil départemental. Il en résulte que le marché conclu pour une durée de 4 ans passe de 1 220 000 € à 880 000 € soit 340 000 € d'économies.

➤ Il a été décidé de mettre à disposition de la Maison Départementale des Personnes Handicapées, deux fonctionnaires qui étaient affectés à d'autres services. La M.D.P.H. continue à souffrir d'un retard dans le traitement des dossiers et pour réduire le nombre de dossiers en attente, nous devons renforcer les effectifs (bien entendu sans embauche).

➤ Nous poursuivons notre politique d'aide aux agriculteurs en difficulté. C'est ainsi que 30 400 € de subventions ont été accordés à des associations qui conduisent des actions en faveur de cette population : favoriser les rencontres entre employeurs de l'agriculture, combattre et prévenir les maladies du bétail, accompagner les agriculteurs en difficulté pour créer les conditions d'un redressement durable, ....

➤ Le soutien à l'association KHEOPS a été reconduit, en partenariat avec l'OPAC de l'Oise. Il s'agit de favoriser l'accès au logement des jeunes de moins de trente ans en leur permettant de résider chez des personnes âgées. Plusieurs objectifs sont poursuivis : des loyers moins élevés pour les jeunes, l'optimisation de l'occupation de logement sous-occupé, la simplification de l'accès au logement des jeunes. En 2015, nous avons enregistré les candidatures de 54 jeunes et de 22 seniors qui ont conduit à la mise en place de 29 binômes. L'objectif pour 2016 serait d'atteindre 40 binômes.

Cette action a principalement été menée sur les territoires de l'Agglomération de la Région de Compiègne et de la Communauté de l'Agglomération Creilloise. Il faudrait l'étendre à d'autres territoires. Le soutien financier du département à l'association KHEOPS, pour 2016, sera de 15 000 €.

➤ Le partenariat avec l'association « les ateliers de la butte » est reconduit. Il s'agit d'apporter une aide aux femmes isolées, allocataires du RSA et désireuses d'une activité professionnelle. En 2015, 18 femmes isolées avec enfant ont été soutenues dans le cadre de cette action, ce qui leur a permis de construire leur projet professionnel. Même si les succès obtenus sont encore modestes, ils doivent être considérés encourageant pour l'avenir (en 2015, trois femmes isolées ont trouvé un emploi et une a été admise dans un cycle de formation).

➤ Des aides aux investissements dans les collèges privés ont été retenus sur les 4 500 000 € prévus à cet effet, 750 000 € seront affectés à des investissements décidés en concertation avec le Conseil Académique de l'Education Nationale.

➤ Une convention lie le département à l'association du Centre Culturel de Rencontre Jean Jacques Rousseau. Le rôle de cette association est de disposer du Parc Jean-Jacques Rousseau et de mettre en place un programme d'actions culturelles. Il a été décidé de réduire la participation financière du département en la ramenant de 1 102 700 € à 650 000 €. Pour beaucoup d'entre nous (notamment Eric de Valroger et Danielle Carlier) ce budget est encore trop élevé. Le Président, Edouard Courtial a fait savoir qu'il ne s'interdisait pas à l'avenir de revoir différemment cette collaboration.

➤ 120 750 € ont été votés au titre des subventions de vie locale aux associations. C'est ainsi que 64 demandes de subvention seront satisfaites.

Des questions ont été soulevées concernant les subventions apportées à l'association Kantara qui organise la 3<sup>ème</sup> édition du salon du livre interculturel de Compiègne, au golf de Compiègne qui fête son 120<sup>ème</sup> anniversaire et à l'Aéro club de Margny-lès-Compiègne qui organise une étape du 57<sup>ème</sup> tour de France aérien à Margny-lès-Compiègne les 27 28 et 29 juillet 2016. Suite aux explications données par Eric de Valroger certains conseillers départementaux qui avaient l'intention de s'abstenir ont finalement décidé de voter en faveur de ces subventions.

### **SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AU CANTON DE COMPIEGNE1**

**COMPAGNIE DES LUCIOLES : 3050 €** pour l'achat de matériel

**LES CHEVALETS MARGNOTINS ATELIERS D'ARTS : 305.56 €** pour achat de matériel

**AERO CLUB DE COMPIEGNE-MARGNY : 2 500 €** attribués pour l'organisation d'une étape du 57<sup>ème</sup> Tour de France aérien à Margny-lès-Compiègne les 27-28 et 29 juillet

**FCPE du COLLEGE FERDINAND BAC : 350 €** attribués pour l'organisation d'une soirée sur le harcèlement dans le cadre d'un projet de médiation entre les élèves du collège

**FOIRE AUX FROMAGES ET AUX VINS : 1 500 €** attribués pour l'organisation de la 27<sup>ème</sup> foire aux fromages et aux vins les 28 et 29 mai à Compiègne

**IMAGINARIUM FESTIVAL : 8 000 €** pour l'organisation de la 3<sup>ème</sup> édition de l'Imaginarium Festival les 14 et 15 mai

**KANTARA : 2 000 €** pour la 3<sup>ème</sup> édition du salon du livre interculturel de Compiègne le 23 avril

**GOLF DE COMPIEGNE : 2 000 €** attribués pour l'organisation d'une porte ouverte au golf de Compiègne le 18 juin

**OFFICE DES SPORTS DE L'ARC : 3 000 €** attribués pour l'organisation d'un week-end cycliste avec des animations dans le cadre du départ du Paris/Roubaix les 9 et 10 avril à Compiègne

**RUGBY CLUB COMPIEGNOIS : 2 000 €** attribués pour l'organisation de plusieurs matches de rugby le 18 juin à Compiègne

**VIE AU GRAND AIR DE COMPIEGNE : 1 000 €** attribués pour l'organisation du meeting d'athlétisme le 10 juin et de la course pédestre des châteaux le 25 septembre 2016 à Compiègne

### **AUTRES**

**COLLEGE CLAUDE DEBUSSY : 488 €** attribués pour le transport des élèves dans le cadre de la découverte professionnelle des 25 février et 16 mars 2016

**Danielle CARLIER**

**Eric de VALROGER**